

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 24110059300037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NARBONNE AGGLO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	38
B1.7 - Etat des engagements reçus	39
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	40
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	41

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 321 529,00	9 376 156,60
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 945 372,40
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 321 529,00	10 321 529,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 691 146,43	10 660 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 044 983,01	2 000 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 923 870,56	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		12 660 000,00	12 660 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		22 981 529,00	22 981 529,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 663 850,00	0,00	2 749 810,00	2 749 810,00	2 749 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	974 000,00	0,00	1 037 500,00	1 037 500,00	1 037 500,00
014	Atténuations de produits	796 000,00	0,00	695 000,00	695 000,00	695 000,00
65	Autres charges de gestion courante	237 100,00	0,00	340 100,00	340 100,00	340 100,00
Total des dépenses de gestion des services		4 670 950,00	0,00	4 822 410,00	4 822 410,00	4 822 410,00
66	Charges financières	911 000,00	0,00	930 000,00	930 000,00	930 000,00
67	Charges exceptionnelles	542 649,00	0,00	459 119,00	459 119,00	459 119,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	16 100,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	140 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 280 699,00	0,00	6 411 529,00	6 411 529,00	6 411 529,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 700 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 150 000,00		2 410 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 850 000,00		3 910 000,00	3 910 000,00	3 910 000,00
TOTAL		10 130 699,00	0,00	10 321 529,00	10 321 529,00	10 321 529,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		10 321 529,00
---	--	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 615 429,26	0,00	8 886 156,50	8 886 156,50	8 886 156,50
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion des services		8 665 429,26	0,00	8 936 156,50	8 936 156,50	8 936 156,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	88 900,00	0,00	10 000,10	10 000,10	10 000,10
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	4 200,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 758 529,26	0,00	8 946 156,60	8 946 156,60	8 946 156,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	419 755,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		419 755,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
TOTAL		9 178 284,26	0,00	9 376 156,60	9 376 156,60	9 376 156,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		945 372,40
---	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		10 321 529,00
---	--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 480 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	676,00	30 000,00	30 000,00	30 676,00
21	Immobilisations corporelles	238 006,47	766,27	141 000,00	141 000,00	141 766,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 899 909,96	2 043 540,74	6 212 608,00	6 212 608,00	8 256 148,74
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 197 916,43	2 044 983,01	6 383 608,00	6 383 608,00	8 428 591,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 270 000,57	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 524,00	0,00	327 538,43	327 538,43	327 538,43
020	Dépenses imprévues	50 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 342 524,57	0,00	2 627 538,43	2 627 538,43	2 627 538,43
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 540 441,00	2 044 983,01	9 011 146,43	9 011 146,43	11 056 129,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	419 755,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	225 746,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	645 501,00		680 000,00	680 000,00	680 000,00
	TOTAL	11 185 942,00	2 044 983,01	9 691 146,43	9 691 146,43	11 736 129,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	923 870,56
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 660 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	93 700,71	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	2 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	6 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 093 700,71	2 000 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	6 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 093 700,71	2 000 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00	8 500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 700 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 09/04/2024
 ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 150 000,00		2 410 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	225 746,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 075 746,00		4 160 000,00	4 160 000,00	4 160 000,00
TOTAL		8 169 446,71	2 000 000,00	10 660 000,00	10 660 000,00	12 660 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 660 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 480 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 749 810,00		2 749 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 037 500,00		1 037 500,00
014	Atténuations de produits	695 000,00		695 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	340 100,00		340 100,00
66	Charges financières	930 000,00	0,00	930 000,00
67	Charges exceptionnelles	459 119,00	0,00	459 119,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 410 000,00	2 410 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 500 000,00	1 500 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 411 529,00	3 910 000,00	10 321 529,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 321 529,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	430 000,00	430 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 676,00	0,00	30 676,00
21	Immobilisations corporelles (6)	141 766,27	0,00	141 766,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 256 148,74	250 000,00	8 506 148,74
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	327 538,43	0,00	327 538,43
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 056 129,44	680 000,00	11 736 129,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	923 870,56
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 660 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 886 156,50		8 886 156,50
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		430 000,00	430 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00		50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,10	0,00	10 000,10
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 946 156,60	430 000,00	9 376 156,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	945 372,40
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 321 529,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	500 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	250 000,00	250 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 410 000,00	2 410 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 500 000,00	1 500 000,00
Recettes d'investissement – Total		6 500 000,00	4 160 000,00	10 660 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 000 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 660 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 663 850,00	2 749 810,00	2 749 810,00
605	Achats d'eau	1 050 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	400 000,00	350 000,00	350 000,00
6062	Produits de traitement	19 200,00	6 000,00	6 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	188 000,00	205 000,00	205 000,00
6064	Fournitures administratives	1 190,00	1 240,00	1 240,00
6066	Carburants	36 000,00	38 000,00	38 000,00
6068	Autres matières et fournitures	63 000,00	57 000,00	57 000,00
6071	Compteurs	30 000,00	40 000,00	40 000,00
611	Sous-traitance générale	71 000,00	161 000,00	161 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	25 000,00	25 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	46 000,00	24 000,00	24 000,00
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	11 000,00	11 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	72 000,00	44 000,00	44 000,00
6156	Maintenance	11 200,00	12 100,00	12 100,00
6168	Autres	10 000,00	14 000,00	14 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	105 180,00	91 400,00	91 400,00
6226	Honoraires	119 960,00	110 000,00	110 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6228	Divers	10 800,00	5 500,00	5 500,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6238	Divers	9 000,00	3 500,00	3 500,00
6248	Divers	1 000,00	4 500,00	4 500,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	0,00	350,00	350,00
6261	Frais d'affranchissement	44 000,00	33 000,00	33 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	6 500,00	6 500,00
627	Services bancaires et assimilés	5 900,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 995,00	2 995,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	9 190,00	9 190,00
6288	Autres	57 740,00	5 200,00	5 200,00
63512	Taxes foncières	680,00	735,00	735,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	205 900,00	205 000,00	205 000,00
6378	Autres taxes et redevances	34 100,00	40 100,00	40 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	974 000,00	1 037 500,00	1 037 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6331	Versement de mobilité	6 425,00	7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 090,00	13 000,00	13 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	635 000,00	688 000,00	688 000,00
6413	Primes et gratifications	4 000,00	6 200,00	6 200,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	22 850,00	8 000,00	8 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 000,00	110 000,00	110 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	6 435,00	7 000,00	7 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	130 000,00	143 000,00	143 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 700,00	6 000,00	6 000,00
6471	Prestations directes	0,00	8 000,00	8 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 300,00	1 300,00
648	Autres charges de personnel	7 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	796 000,00	695 000,00	695 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	746 000,00	645 000,00	645 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	237 100,00	340 100,00	340 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	87 000,00	80 000,00	80 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	80 000,00	80 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	100 100,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	180 100,00	180 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 670 950,00	4 822 410,00	4 822 410,00
66	Charges financières (b) (8)	911 000,00	930 000,00	930 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	900 000,00	920 000,00	920 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	11 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	542 649,00	459 119,00	459 119,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
6712	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	341 069,00	257 639,00	257 639,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	201 480,00	201 480,00	201 480,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	16 100,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	16 100,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	140 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 280 699,00	6 411 529,00	6 411 529,00
023	Virement à la section d'investissement	1 700 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 150 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	50 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 100 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 850 000,00	3 910 000,00	3 910 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 850 000,00	3 910 000,00	3 910 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 130 699,00	10 321 529,00	10 321 529,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 321 529,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	459 858,85
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	449 858,85
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 615 429,26	8 886 156,50	8 886 156,50
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 569 640,00	3 769 640,00	3 769 640,00
70118	Autres ventes d'eau	3 010 518,00	3 010 518,00	3 010 518,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	580 378,00	601 106,00	601 106,00
70128	Autres taxes et redevances	262 620,00	262 620,00	262 620,00
704	Travaux	200 000,00	250 000,00	250 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7064	Locations de compteurs	942 273,26	942 272,50	942 272,50
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 665 429,26	8 936 156,50	8 936 156,50
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	88 900,00	10 000,10	10 000,10
7714	Recouvré créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	78 900,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	10 000,10	10 000,10
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	4 200,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	4 200,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 758 529,26	8 946 156,60	8 946 156,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	419 755,00	430 000,00	430 000,00
722	Immobilisations corporelles	419 755,00	430 000,00	430 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		419 755,00	430 000,00	430 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 178 284,26	9 376 156,60	9 376 156,60

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	945 372,40
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 321 529,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.



(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	60 000,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	238 006,47	141 000,00	141 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 217,98	30 000,00	30 000,00
21561	Service de distribution d'eau	23 944,53	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	159 887,36	80 000,00	80 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 600,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 356,60	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 899 909,96	6 212 608,00	6 212 608,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 899 909,96	6 212 608,00	6 212 608,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 197 916,43	6 383 608,00	6 383 608,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 270 000,57	2 300 000,00	2 300 000,00
1641	Emprunts en euros	2 270 000,57	2 300 000,00	2 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 524,00	327 538,43	327 538,43
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	22 524,00	327 538,43	327 538,43
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 342 524,57	2 627 538,43	2 627 538,43
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 540 441,00	9 011 146,43	9 011 146,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	419 755,00	430 000,00	430 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	419 755,00	430 000,00	430 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	419 755,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	430 000,00	430 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	225 746,00	250 000,00	250 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	225 746,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		645 501,00	680 000,00	680 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 185 942,00	9 691 146,43	9 691 146,43

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 044 983,01
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	923 870,56
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 660 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	93 700,71	500 000,00	500 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	93 700,71	500 000,00	500 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 093 700,71	4 500 000,00	4 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1068	Autres réserves	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 093 700,71	6 500 000,00	6 500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 700 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 150 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 100 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 410 000,00	2 410 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 850 000,00	3 910 000,00	3 910 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	225 746,00	250 000,00	250 000,00
2031	Frais d'études	75 746,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 075 746,00	4 160 000,00	4 160 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 169 446,71	10 660 000,00	10 660 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)		2 000 000,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		12 660 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.



(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

09/04/2024

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

09/04/2024

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					43 000 469,71									
1641 Emprunts en euros (total)					43 000 469,71									
E-E-2008-04	SOCIETE GENERALE	05/12/2008	05/12/2008	04/12/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 5.5087 %	5,509	5,509	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2005-01	CREDIT AGRICOLE	01/09/2005	01/09/2005	01/09/2006	500 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2006-03	CREDIT AGRICOLE	25/07/2006	25/07/2006	25/05/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2006-07	SOCIETE GENERALE	22/12/2006	22/12/2006	22/03/2007	500 000,00	F	Taux fixe à 3.8739 %	3,874	3,989	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2007-03	SFIL CAFFIL	06/06/2007	06/06/2007	01/10/2007	550 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.02 sur Euribor 3M) + 0.02	4,145	4,272	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2007-11	SOCIETE GENERALE	11/12/2007	11/12/2007	11/03/2008	1 400 000,00	F	Taux fixe à 4.6389 %	4,639	4,720	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2008-06	CREDIT AGRICOLE	09/05/2008	16/12/2008	15/03/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,282	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2009-01	SOCIETE GENERALE	01/04/2009	17/04/2009	17/04/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.5118 %	4,512	4,512	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2009-02	SOCIETE GENERALE	22/06/2009	30/06/2009	30/06/2010	500 000,00	V	Euribor 3M + 0.75	1,870	1,911	EUR	A	C	O	A-1
E-E-2009-11	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2009	15/11/2009	25/04/2010	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	3,890	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2009-13	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2009	15/12/2009	25/03/2011	1 450 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2011-02	CREDIT AGRICOLE	15/09/2011	15/09/2011	15/12/2011	3 000 000,00	C	Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	3,860	3,974	EUR	T	C	O	B-1
E-E-2011-03	SFIL CAFFIL	05/09/2011	30/12/2011	01/04/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.74 %	4,740	4,897	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2012-01	CAISSE D'EPARGNE	21/03/2012	25/04/2012	25/01/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 5.04 %	5,040	5,040	EUR	A	P	O	A-1

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - EAU - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024



Publié le

ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts 2004 à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Affectation des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
E-E-2012-02	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2012	25/05/2012	25/01/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 5.13 %	5,130	5,130	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2013-01	CAISSE D'EPARGNE	15/04/2013	25/08/2013	25/08/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,430	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2015-01	ARKEA	15/12/2014	30/03/2015	30/03/2016	1 600 000,00	V	Euribor 12M + 1.25	1,449	1,470	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2016-01	SOCIETE GENERALE	09/11/2015	30/06/2016	30/06/2017	1 350 000,00	V	((Euribor 12M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 12M) + Cap 4 sur Euribor 12M	0,800	0,812	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2017-01	SFIL CAFFIL	01/12/2016	23/06/2017	01/07/2018	1 600 000,00	V	(Euribor 12M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,610	0,619	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2018-01	CREDIT COOPERATIF	22/12/2017	07/05/2018	07/05/2019	1 600 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2019-01	CREDIT COOPERATIF	09/01/2019	24/04/2019	05/05/2020	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2020-01	CREDIT AGRICOLE	10/07/2019	15/10/2019	01/06/2020	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,230	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2020-02	ARKEA	27/11/2020	31/03/2021	30/03/2022	500 000,00	V	(Euribor 12M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,420	0,426	EUR	A	P	O	A-1
E-EA-2021-01	ARKEA	15/09/2021	31/03/2022	30/03/2023	2 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.24)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,240	0,244	EUR	A	P	O	A-1
E-EA-2022-01	SFIL CAFFIL	17/06/2022	18/07/2022	01/08/2023	3 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,352	1,372	EUR	A	C	O	A-1
E-EA-2023-01	ARKEA	15/12/2023	30/04/2024	30/07/2024	2 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.75	4,675	4,828	EUR	X	P	O	A-1
T-E-2011-02	CREDIT AGRICOLE	14/11/2006	14/11/2006	08/06/2007	70 897,68	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2011-03	CREDIT AGRICOLE	17/02/2005	18/02/2005	16/05/2005	610 217,87	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,308	EUR	T	P	O	A-1
T-E-2011-04	CREDIT AGRICOLE	25/02/2005	25/02/2005	25/02/2006	118 167,22	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,400	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2011-05	CREDIT AGRICOLE	08/12/2005	08/12/2005	15/03/2011	211 593,39	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,721	EUR	T	P	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts 2024 à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
T-E-2011-13	CREDIT AGRICOLE	03/11/2004	03/11/2004	19/01/2011	303 591,11	F	Taux fixe à 4.48 %	4,480	4,480	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2011-14	CREDIT AGRICOLE	03/09/2007	03/09/2007	03/09/2011	287 553,83	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2011-32	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2011	01/01/2011	25/04/2011	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,290	3,331	EUR	T	P	O	A-1
T-E-2011-37	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/05/2011	289 653,47	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,525	EUR	T	P	O	A-1
T-E-2012-06	CAISSE D'EPARGNE	10/09/2008	01/01/2012	25/10/2012	308 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	4,970	EUR	A	C	O	A-1
T-E-2012-13	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2008	01/01/2012	25/06/2012	272 701,36	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2012-14	CREDIT AGRICOLE	29/12/2008	01/01/2012	23/03/2012	264 721,14	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,784	EUR	T	C	O	A-1
T-E-2012-15	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2009	01/01/2012	25/03/2012	178 449,10	F	Taux fixe à 3.15 %	3,150	3,187	EUR	T	P	O	A-1
T-E-2012-26	CREDIT AGRICOLE	14/11/2011	01/01/2012	20/03/2012	100 000,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,411	EUR	T	C	O	A-1
T-E-2012-35	CREDIT AGRICOLE	01/01/2012	01/01/2012	02/01/2012	434 923,54	F	Taux fixe à 5.23 %	5,230	5,334	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - EAU - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024



Publié le

ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					43 000 469,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		24 096 526,45					2 269 861,68	913 340,53	0,00	378 578,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 096 526,45					2 269 861,68	913 340,53	0,00	378 578,31
E-E-2008-04	N	0,00	A-1	357 507,22	4,93	F	Taux fixe à 5.5087 %	5,509	64 045,74	19 694,00	0,00	1 122,63
E-E-2005-01	N	0,00	A-1	67 239,47	1,67	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	33 028,51	2 407,17	0,00	404,84
E-E-2006-03	N	0,00	A-1	209 755,18	2,40	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	66 936,89	9 208,25	0,00	3 744,43
E-E-2006-07	N	0,00	A-1	102 013,35	2,97	F	Taux fixe à 3.8739 %	3,989	32 677,09	3 539,07	0,00	67,15
E-E-2007-03	N	0,00	A-1	139 876,45	3,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.02 sur Euribor 3M) + 0.02	4,030	35 234,27	4 720,78	0,00	675,43
E-E-2007-11	N	0,00	A-1	391 557,66	3,94	F	Taux fixe à 4.6389 %	4,720	91 240,12	16 566,69	0,00	735,27
E-E-2008-06	N	0,00	A-1	352 997,04	4,96	F	Taux fixe à 5.18 %	5,282	63 525,38	17 064,50	0,00	624,78
E-E-2009-01	N	0,00	A-1	396 771,81	5,29	F	Taux fixe à 4.5118 %	4,512	59 053,22	17 901,55	0,00	10 770,40
E-E-2009-02	N	0,00	A-1	33 333,38	0,51	V	Euribor 3M + 0.75	4,857	33 333,38	1 158,17	0,00	0,00
E-E-2009-11	N	0,00	A-1	126 182,66	0,32	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	126 182,66	4 908,48	0,00	0,00
E-E-2009-13	N	0,00	A-1	219 758,53	1,23	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	108 764,44	3 911,70	0,00	1 509,21
E-E-2011-02	N	0,00	B-1	550 000,00	2,71	C	Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	3,974	200 000,00	18 640,58	0,00	600,44
E-E-2011-03	N	0,00	A-1	560 366,99	3,00	F	Taux fixe à 4.74 %	4,897	163 373,79	24 080,63	0,00	4 756,64



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	09/04/2024 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
E-E-2012-01	N	0,00	A-1	1 128 830,82	8,07	F	Taux fixe à 5.04 %	5,040	102 205,23	56 893,07	0,00	48 148,74
E-E-2012-02	N	0,00	A-1	1 388 314,06	13,07	F	Taux fixe à 5.13 %	5,130	70 200,64	71 220,51	0,00	62 923,44
E-E-2013-01	N	0,00	A-1	606 701,54	9,65	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	49 533,67	26 876,88	0,00	8 570,33
E-E-2015-01	N	0,00	A-1	1 019 856,88	11,25	V	Euribor 12M + 0.9-Floor 0 sur Euribor 12M	4,538	77 805,40	46 378,50	0,00	29 662,38
E-E-2016-01	N	0,00	A-1	1 017 582,21	12,50	V	(Euribor 12M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,991	57 448,38	50 889,12	0,00	17 940,20
E-E-2017-01	N	0,00	A-1	1 371 973,10	18,50	V	(Euribor 12M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,782	44 925,29	65 738,78	0,00	23 379,55
E-E-2018-01	N	0,00	A-1	1 239 286,54	14,35	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	75 090,59	16 730,37	0,00	10 172,17
E-E-2019-01	N	0,00	A-1	2 469 257,61	15,34	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	137 698,35	37 038,86	0,00	22 829,85
E-E-2020-01	N	0,00	A-1	819 066,83	15,42	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	46 632,72	10 074,52	0,00	5 515,82
E-E-2020-02	N	0,00	A-1	451 864,85	17,25	V	(Euribor 12M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,051	24 219,31	18 343,68	0,00	11 889,90
E-EA-2021-01	N	0,00	A-1	1 902 260,87	18,25	V	(Euribor 12M + 0.24)-Floor 0 sur Euribor 12M	3,869	97 973,70	73 742,10	0,00	47 674,98
E-EA-2022-01	N	0,00	A-1	2 850 000,00	18,58	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,577	150 000,00	130 706,23	0,00	35 689,87
E-EA-2023-01	N	0,00	A-1	2 000 000,00	20,33	V	Euribor 3M + 0.75 Euribor 3M + 0.75	4,828	30 579,80	74 974,75	0,00	10 716,33
T-E-2011-02	N	0,00	A-1	45 098,97	12,44	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	2 646,50	1 979,83	0,00	1 045,71
T-E-2011-03	N	0,00	A-1	364 060,88	11,37	F	Taux fixe à 4.24 %	4,308	25 124,32	15 040,23	0,00	1 756,45
T-E-2011-04	N	0,00	A-1	72 333,85	11,15	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4 704,57	3 182,69	0,00	2 521,07
T-E-2011-05	N	0,00	A-1	35 338,18	1,96	F	Taux fixe à 3.67 %	3,721	17 346,44	1 060,00	0,00	27,51
T-E-2011-13	N	0,00	A-1	28 387,08	0,05	F	Taux fixe à 4.48 %	4,480	28 387,08	1 271,74	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	09/04/2024 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
T-E-2011-14	N	0,00	A-1	193 976,79	13,67	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	9 931,86	9 601,84	0,00	2 960,82
T-E-2011-32	N	0,00	A-1	1 034 889,78	17,07	F	Taux fixe à 3.29 %	3,331	45 367,18	33 491,98	0,00	5 878,04
T-E-2011-37	N	0,00	A-1	164 373,87	9,98	F	Taux fixe à 4.45 %	4,525	12 957,92	7 100,40	0,00	655,08
T-E-2012-06	N	0,00	A-1	140 000,00	9,82	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	14 000,00	6 958,00	0,00	1 130,68
T-E-2012-13	N	0,00	A-1	116 767,43	5,48	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	17 296,89	5 488,07	0,00	2 402,49
T-E-2012-14	N	0,00	A-1	80 567,22	5,23	F	Taux fixe à 4.7 %	4,784	15 346,16	3 516,19	0,00	59,61
T-E-2012-15	N	0,00	A-1	16 456,71	0,98	F	Taux fixe à 3.15 %	3,187	16 456,71	325,27	0,00	0,00
T-E-2012-26	N	0,00	A-1	19 999,84	2,97	F	Taux fixe à 4.34 %	4,411	6 666,68	759,49	0,00	16,07
T-E-2012-35	N	0,00	A-1	11 920,80	0,00	F	Taux fixe à 5.23 %	5,334	11 920,80	155,86	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		24 096 526,45					2 269 861,68	913 340,53	0,00	378 578,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF



- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une décote exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
E-E-2011-02	CREDIT AGRICOLE	3 000 000,00	550 000,00	1	15,00		Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	0,00	Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	3,974	18 640,58	0,00	2,28
TOTAL (B)		3 000 000,00	550 000,00						0,00			18 640,58	0,00	2,28
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00	550 000,00						0,00			18 640,58	0,00	2,28

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF





IV – ANNEXES

09/04/2024

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	39	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 546 526,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	28/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	28/09/2022
L	Concessions et droits similaires (logiciel)	5	28/09/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	28/09/2022
L	Agencements et aménagements de terrains (clôtures, mouvements de terre, etc)	15	28/09/2022
L	Constructions de bâtiments durables (gare routière, château d'eau, etc)	40	28/09/2022
L	Station d'épuration : ouvrages lourds	50	28/09/2022
L	Stations d'épuration : ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation, etc)	30	28/09/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	28/09/2022
L	Autres constructions (bâtiments légers, abris, etc)	15	28/09/2022
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, etc	40	28/09/2022
L	Réseaux d'assainissement	60	28/09/2022
L	Outillage	10	28/09/2022
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), compteurs	15	28/09/2022
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) etc	15	28/09/2022
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc)	5	28/09/2022
L	Appareil de laboratoires	10	28/09/2022
L	Agencements et aménagements du matériel et outillages techniques	10	28/09/2022
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	28/09/2022
L	Véhicules légers (VL, vélos, motos, etc)	10	28/09/2022
L	Camions et véhicules industriels	8	28/09/2022
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	28/09/2022
L	Mobilier	5	28/09/2022
L	Autres immobilisations corporelles	5	28/09/2022



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00
Liquidation judiciaire	0,00	28/06/2021	6 900,00	6 900,00	0,00	6 900,00
Redressement judiciaire	0,00	28/06/2021	1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00
Surendettement	0,00	28/06/2021	38 400,00	38 400,00	0,00	38 400,00
Risque insolvabilité	0,00	28/06/2021	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 09/04/2024
 ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-923 870,56	-923 870,56
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-44 983,01	-44 983,01
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-968 853,57	-968 853,57

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 000 000,00	2 000 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-968 853,57	-968 853,57
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 076 129,44	1 076 129,44

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 730 000,00	2 730 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 910 000,00	3 910 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 180 000,00	1 180 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 730 000,00	2 730 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 300 000,00	2 300 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00	2 300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		430 000,00	430 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	430 000,00	430 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 910 000,00	III 3 910 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 910 000,00	3 910 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 410 000,00	2 410 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 500 000,00	1 500 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-AP EAU EA_TRAVAUX RESEAUX PLAN DE RELANCE	1 534 000,00	0,00	1 534 000,00	1 394 077,38	50 000,00	89 922,62

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

09/04/2024

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,50	0,00	5,50	5,50	0,00	5,50
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,50	0,00	2,50	2,50	0,00	2,50
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Rédacteur	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,50	0,00	14,50	11,30	2,50	13,80
Adjoint technique	C	2,50	0,00	2,50	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,50	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	2,50	1,50	4,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,30	0,50	1,80
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	0,00	20,00	16,80	2,50	19,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail sur la période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	TECH	525	0,00	A transfert	CDI
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	430	0,00	A transfert	CDI
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	461	0,00	A transfert	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	995	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Adjoint administratif		7	3 200,00
Adjoint administratif ppal 1ère		5	6 900,00
Adjoint administratif ppal 2 ème		2	1 200,00
Adjoint technique		3	1 500,00
Agent de maîtrise		1	500,00
Attaché		4	6 700,00
Attaché ppal		4	5 800,00
Educateur des APS PPAL 1ere cl		1	500,00
Ingénieur		1	600,00
Rédacteur ppal 1er		4	4 600,00
Rédacteur ppal 2ème		3	4 800,00
Adjoint technique ppal 2 ème		1	450,00
Administrateur		1	2 800,00
Technicien		1	450,00
TOTAL GENERAL		38	40 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
- Puech Labade : Tx pour la protection de la ressource en eau de 2013 à 2036	BRL EXPLOITATION		SA	3 485 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET 2024
ARRETE - SIGNATURES
BUDGET PRIMITIF EAU

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le
 ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF



PRESENTE PAR Mme DURAND Viviane
DELIBERE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
REUNI EN SESSION ORDINAIRE

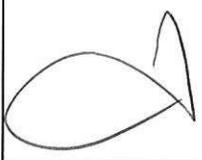
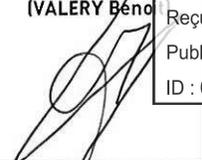
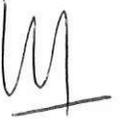
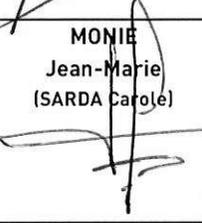
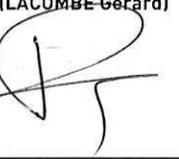
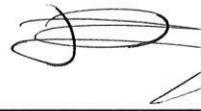
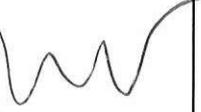
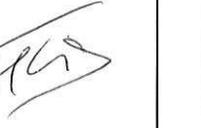
A NARBONNE, LE JEUDI 28 MARS 2024
Date de convocation : 14 MARS 2024

Membres en exercice	77
Présents	59
Représentés	13
Absents	5
Membres votants	72
Suffrages exprimés	69

VOTES	
POUR	69
CONTRE	0
ABSTENTION	3

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ABED Yamina 	ALAUX Sylvie 	ALDEBERT Didier (BARRAU Sylvie)	ALVAREZ Jean-Michel 	AMBROSINO Jean-Marc	AZIBERT Gérard 	BANOS Eric (PICHERY Françoise)	BASTIE Yves (TRILLES Dominique)	BELART Xavier 	BELLOTTI-LASCOMBES Emma
BONHOMME Mireille 	BORSNAK Philippe 	BOUISSET Cyrielle	BOUSQUET Didier (PARDINE Gisèle)	BOUTIE Catherine 	BREHON Bruno 	CALMON Julien 	CARLESSO Christine 	CASTAN Luc (VERISSIMO Aude)	CESAR Jean-Paul
CHARPENTIER Christine	CHING Monique	CLERGUE Guy 	COMBES Georges (Anne-Sophie LEDOYEN)	COUSIN Sylvie 	DARAUD Jean-Francois	DAUZATS Christine 	DEBLED Serge (CASTAGNE Nadège)	DEVIC Bernard (SAUZE Thierry)	DUPONT Myrienne (LETEISSIER Gérard)
DURAND Viviane (Jean-Paul BRU)	FABRE Alain (Lydie FAURE)	FAGES Gilles 	FAURAN Jean-Paul (COURTIEL Aurélia)	FRANCOIS Patrick 	GERMA Alain (MORENO-MAUREL Fanny)	GIARDINA Vincenzo 	GOUIRY Catherine (BREEM Gérard)	GUENFICI Alexandre 	HERNANDEZ Joël (AUBLANC Anne-Laure)

HUYNH-VAN Nathalie	JAMMES Michel 	JANSANA Jean-Marc (FOURNIER Lise) 	JULES Jean-Claude	KAISER Stéphanie	LAPALU Christian (CALCOEN Guy) 09/04/2024	LENOIR Alexia 	LUCIEN Géra (VALERY Bénédictine) 	Envoyé en préfecture le 09/04/2024 Reçu en préfecture le 09/04/2024 Publié le ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF	
MARTIN Henri 	MARTINAGE Fabienne (MARTINEZ Daniel) 	MONIE Jean-Marie (SARDA Carole) 	MONTAGNIER André-Luc 	NAVARRO Anaïs (LACOMBE Gérard) 	NUNEZ Frédéric (BOSOM Martine) 	PAIRO Jacques 	PARRA Eric 	PECH Olivier 	PENET Yves 
PINET Marie-Christine	PY Michel 	RAPINAT Evelyne 	RENAULT Régine	RIO Jean-Louis (ROI Catherine) 	ROCHER Edouard	RUDENT Yann 	SAINTE-CLUQUE Nicolas 	SEGUI Jeanne-Maryse 	TEXIER Bruno (ROUANET Claudine) 
THIVENT Viviane	TUBAU Marcel (GUIBBERT Claude) 	VERGNES Magali (BASTELICA Jean-Pierre) 	VIALADE Alain (GASC Marie-Françoise) 	VICO Alain	VILLEGAS Jean-Antoine (LORENZO-MACIAS Dominique) 	VITASSE Florence 			

**CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT,
 COMPTE TENU DE LA RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE, LE :
 ET DE LA PUBLICATION LE :**

A NARBONNE, LE JEUDI 28 MARS 2024